



Paris, le 20 juillet 2020

**Les Français méconnaissent certains dispositifs bancaires spécifiques
et peuvent manquer de repères vis-à-vis des placements financiers,
selon une enquête Audirep pour la Banque de France**

Certains produits et dispositifs financiers destinés aux personnes disposant de revenus modestes ou rencontrant des difficultés financières sont méconnus du public, selon une [enquête Audirep réalisée pour la Banque de France](#) ^(*), qui montre également une insuffisante vigilance à l'égard des placements financiers les plus rémunérateurs.

Ainsi, seule une personne interrogée sur cinq (21%) connaît l'offre bancaire spécifique tandis que moins de la moitié (48%) indiquent connaître le Livret d'Épargne Populaire. Dans le même temps, quatre personnes sur cinq (84%) estiment que l'éducation budgétaire et financière devrait être enseignée à l'école.

Autre enseignement de cette étude annuelle sur l'éducation financière en France : le rapport entre la rémunération d'un placement financier et son degré de risque est mal maîtrisé par une proportion importante des Français.

Interrogés sur le niveau de taux d'intérêt à partir duquel une proposition de placement sûr et disponible leur paraîtrait « trop belle pour être vraie », 60% des répondants indiquent ne s'interroger qu'à partir de 3% tandis que 44% trouvent une proposition suspecte à partir de 4%. À titre de comparaison, la rémunération du livret A est actuellement fixée à 0,5%, le rendement des contrats d'assurance-vie en euros s'étant par ailleurs établi autour de 2% en 2019.

La Banque de France rappelle à cet égard qu'il n'existe pas de placement financier permettant de garantir à la fois la sécurité du capital, une grande disponibilité et un rendement élevé et appelle les ménages comme les entrepreneurs à la plus grande vigilance quant à de telles propositions qui circulent sur internet et les réseaux sociaux.

Opérateur depuis 2016 de la [stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière](#), la Banque de France promeut toute action permettant à chacun, en toute neutralité, de disposer des connaissances pour gérer au mieux ses finances. La Banque de France publie parallèlement chaque année une enquête sur l'éducation financière en France, s'appuyant sur une méthode développée par l'OCDE.

Retrouvez [ici](#) tous les résultats de l'enquête.

L'éducation financière fait l'objet d'une stratégie publique dans environ 70 pays. L'OCDE a publié récemment une [étude synoptique des résultats des enquêtes réalisées dans de nombreux pays auprès du grand public](#). Il en ressort que sur les sujets testés, la France fait partie des pays dans lesquels les connaissances sont relativement élevées.

Retrouvez des informations pratiques sur les portails internet de la stratégie :

- www.mesquestionsdargent.fr à destination du grand public
- www.mesquestionsdentreprenneur.fr à destination des chefs d'entreprise.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    